

1700 - 1707

L'an mil sept cent et le 2^{me} Jour du
mois de a^{vr}il Je sou^{ve}n^{ir} fr^{es}quet p^{re}tre
ay baptize un enfant ne le 2^{me} d^ul mois
et an de pierre depalges et Annette Imbert
du village de Tonguez mariez, auquel a este
donne le nom de Antoine dont le parrain a
este M^{re} antoine Imbert p^{re}tre du village
Delquies parr de M^{re} genevieve et la
marrainne Marguerite Nantre du Lieu de
Lan^{de} au foy de ce me sus sou^{ve}n^{ir}

fr^{es}quet p^{re}tre et vicair

L'an mil sept cent un et le Troisieme Jour
du mois de fevrier Je fr^{es}quet p^{re}tre et vicair
de L'eglise et martin D'ambin^{de} ay
Baptize une fille nee le 12^{me} d^ul mois
et an de Jean Castide et Antoinette
poudroux de la parre de Theroude
sans a p^{re}nt melhayers a Tonguez du
not^{re} parre D'albin^{de} a laquelle a este
donne le nom de Catherine dont le
parrain a este p^{re}tre Imbert du Tonguez
et la marrainne Catherine poudroux
du village de mandillac du la parre de
Theroude et ce esportance de Jean Rigal
sou^{ve}n^{ir} et moy Rigal fr^{es}quet p^{re}tre et vicair

L'an mil septcent un Et Le Septieme Jour
Du mois de feurier Le Presquet ptre Et vicaire
De L'eglise St martin D'allinze ay baptise
Une fille nee Le 17me dud mois Et au
De guillaume parva Et anne Escalle
mariez du village de Longuey en nre
parre a La quelle a este donne Le
nom de Catherine dont Le parrain a
este Antoine Souquet Du lieu de
pygnyerre Et La Marrainne Catherine
Rigal Du Village de Sarrau en nre
parre Et ce Esprisance de Jean Rigal
de Cassandes soubre Et moy

Rigal presquet ptre Et vicaire

L'an mil septcent un Et Le dix huitieme
feurier Et deude en la communion de nre
mere St eglise Antoine Verdier du village
delquies en nre parre Et a este baptise Le
19me dud mois Et au au Cimetiere de nre eglise
apres avoir Recu Les sacrement de L'eglise
par moy soubre en foy de ce
Presquet ptre Et vicaire

L'an mil sept cent un et le dixneuvieme
Jours du mois de mars Je m^r Jean presquet
ptre et vicair de l'Eglise St martin
D'albinzac ay baptise une fille nee
Le Dixieme dudit mois et au Signac
Verdier et Janette planque mariez
Dud lieu D'albinzac a laquelle a este
donne Le nom de Delphine dont le
parrain a este Bernard planque du
village de vergnolles parre Torliquet
et La marrainne Delphine Verdier dud
Lieu en foy de quoy me suis soussigne
presquetptre et vicair

L'an mil sept cent un et le vingneuvieme
mars Je m^r Jean presquetptre et vicair de
l'Eglise St martin D'albinzac ay baptise un
enfant ne le 27me dudit mois et au Danton
Tarriffe et antoniette Zulze mariez du
village de Dougues en medite parre au quel
a este donne Le nom D'antoin. dont La parrain
a este Antoine tarriffe dud Dougues et La
marrainne antoniette Tarriffe du lieu de
Ladinzac en foy de ce me suis soussigne
presquetptre et vicair

L'an mil sept cent trois et le premier
Jour du mois de fevrier le m^r Jean
fresquet p^rtre et vicair de l'Eglise et
martyr d'albin Jar ay baptize un
enfant ne le 3^eme Janvier aus
an de pierre gautal et Catherine
pezet mariez d'us lieu d'albin Jar auquel
a este donne le nom de guillaume
dont le parain a este guillaume
gautal du village d'elbatut parre
de grayssac en viadaine et la
marrine Catherine pezet du village
d'elquies en m^r parre en foy de ce
fresquet p^rtre et vicair

L'an mil sept cent trois et le vingtieme
Jour du mois de Janvier Deceda Et la
Communion de notre mere ste
Eglise Antoniette Bea du village de
Cabanhes en m^r parre apres avoir
Recue les sacremens de l'Eglise
par moy vicair public en foy
de ce fresquet p^rtre et vicair

L'an mil sept cent Trois et le
quatrième Jour du mois de fevrier
De l'an presquet ptre et vicair
De L'Eglise St martin D'allinfa
ay Baptise un fils et une fille
gemmeuse. Nez le premier d'us
mois et an de Jean Et helix
marce maries du village des brasse
en met parre dont Le parrain de
L'enfant masle a este pierre
frere aus Jean Et par consequent Le nom
a este donne aus enfant pierre. Et la
marrainne a este Annette V. femme aus
J. Lambert de bromma. Et la fille
a este donne Le nom de Janette dont
Le parrain a este pierre Tailleur d'us
allinfa et La marrainne Janette
vendeur d'us village des brasse en
fay de ce presquet ptre et vicair

La souffiance n. p. Pierre Castailhac
pote et p. m. de Ruyres. Castailhac
a tout ceux qui appartiennent
au vic. proclamé par moi dimanche
et fête. consécutifs les annonces
Denise Jean Cayla fil. légitime
et naturel a Guillaume et a Helise
amoureux du vil. de Ruyres. parv. de
de Ruyres. D'une part et Genev. Marie
Imbert fille légitime et naturelle a
Jean Guillaume et Helise Castide du vil. de
Longues parv. de Ruyres. sans aucune opposition
Canonique ay fait et fait au Ruyres
2^e février 1701 Castailhac p.

Engisthe au Comble de band d'un mariage folio 8. du
Viege, pour G. annonces au mar de Ruyres le 2^e février
1701. Betard M. pour moi d'un par deux p. m.

L'an mil sept cent et Troisième Jour Du mois de
février Je soussigné fr. quet p. et vic. de Ruyres
et Martin Dalbins au Conjoint et succ. au par
de mariage Jean Cayla et Marie Imbert légitime
et naturel au vic. Jean Cayla fil. a Guillaume et
Helise amoureux du village de Ruyres par
de Ruyres et Lad. Marie Imbert fille G. M. a
Jean Guillaume et Helise Castide mariés du vil.
de Longues en ma part et ce après avoir obtenu
l'aveuement de tout les formalités de l'Église de
présence de Jean Verdier de p. m. L. de
de Jean Ruyres du village de Ruyres en la
part du vic. et moi en la part de ce
Verdier p. m. Rigal fr. quet p. et vic.

Visitation pour l'année
 de l'Épiscopat de la
 de l'Épiscopat de la
 de l'Épiscopat de la



L'an mil sept cent et le dixieme Jour du mois de
D'auril Je presquet ptre et vicaire de l'Eglise St
martin d'Albignac ay baptise une fille nee le
neufuisme dudit mois et au D'antoinne Samille et
marie Rigal mariee du village de Castanjes en
toute parre d'Albignac a laquelle a este donne
le nom de gabrielle dont le parrain a este
sieur Jean Rigal porte de Castanjes et la marrainne
gabrielle Comilsergues du lieu de l'adinsachy
de ce presquet ptre et vicaire.

L'an mil sept cent et Le deuxieme Jour du mois
D'avril Le presquet ptre et vicaire de l'Eglise d'Ambrin
D'albinhas ay baptise une fille nee Le dixieme
des mois Et au de pierre granier et Catherine
Rigal maries du village de Longue a laquelle a été
donné le nom de Fanette dont le parrain a été
Antoine poudroux du village de mandilgac ptre
de Theroude et La marrime Fanette Rigal duc
village de Longue en mes ptre En foy de quoy
presquet ptre et vicaire

L'an mil sept cent et Le régime Jour d'aujourd'hui de may
 Je presquet phre et vicair de La parre St martin
 Balbinsai ay baptizé un enfant né Sal Jour du
 mesme mois et au d'antome peret et Namomet
 et de Janette et mariez d'ad Lien auquel a esté
 donne Le nom de Nammet dont Le parrain a esté
 monsieur de muiols seigneur du pnt Lien et Lamarrain
 Calgerinne Bertrand Du village de Longuez en nostre
 parre du boy de quoy — presquet phre et vicair susd

Getzenauer 1700

Le 21^{er} mil sept cent un et le second jour du mois
D'août après les fiançailles et la publication
faits des bords de mariage d'Antoine Pierre Cordy
fils Legitime et naturel de feu Antoine Cordy
Du Village de Benarney par De St yves
D'une part et Antoinette alquies fille Legitime
et naturelle de feu alquies et Catherine
Carcanagus mariez du Village de Langous En Mor
parce Les ay Conjoint au serment de mariage
Les formalités de l'Eglise en tout bien et
D'ensemble observées Et ce en presence d'Antoine
Carcanagus dit fils de Langous et George Lagarde
Du pub lieu d'Elbinaf Soubray et moy en toy
de un
Et Carcanagus Lagarde

Fresquey et vicairie Dufalbi
Le 21^{er} mil sept cent un et le 21^{er} vent cinquieme
Septembre après les fiançailles et la publication
des bords de mariage d'Antoine St Delombert
Du Cambon fils de St yves et de M^{re} Jean Francis
et Jaqueline La Vigne liere Du Village de
Dion parre de Dizon et D'une part St
Janette La son Veuve de feu Jean Piquet
Du Village de Langous En Mor parre d'Antoine
Le bon vicairie Les ay Conjoint au serment
de mariage Les formalités de l'Eglise
D'ensemble observées Et ce en presence de M^{re} Jean
de Louvet et Charles de Louvet Soubray
ami Les M^{re} Du Cambon et moy en toy
M^{re} Louis François de Louvet Charles de Louvet
Fresquey et vicairie

L'an mil sept cent vi et Le vingt huitieme
octobre Je soubsne m^r Jean frisque p^rtre et
vicair. D'albinhae ay baptise un enfant ne Le
vingt sixieme d'us mois et au d'antoin. Caranagues
et marquerite Bertrand mariez du village de Longues
auquel a. Ste. donne le nom de pieu. Dont le
parrain a. Ste. pierre Caranagues et la marraine
Calherine Bertrand. Quel Longues En soy de ce
frisque p^rtre et vicair. Intel

L'an mil sept cent vi et Le quinzeieme octobre et
deud m^r Jean Rigal p^rtre de cassanges apres
avoir Recu Le sacrement D'extreme onction et fait
intuey Le sixieme d'us mois et au dant Le
simehier de nostre eglise D'albinhae En soy de ce
frisque p^rtre et vicair

L'an mil sept cent vi et Le vingt cinquime novembre
apres les fiancailles et la publication faite des bans du
mariage D'entre Jean degeydieges du village d'espinal
p^rtre D'orliaguet d'une part et antoniette a. guier de
Lieu D'albinhae de l'autre vicair d'us d'albinhae Les ay
conjoins au sacrement du mariage Les formalites de
L'eglise en tout deüement observees et ce espre lance
de Jean Nicotandrie Jandinier de m^r de murrols quel
albinhae sou bre et Jean Rigal de cassanges et moy de
Jeannicolauerie Rigal frisque p^rtre et vicair Intel

L'an mil sept cent deux et Le premier Jour du mois de Janvier
Je soubsne m^r Jean frisque p^rtre et vicair de la parre
D'albinhae ay baptise un fils ne Le mesme Jour d'us
mois et au d'antoin. Tarride et de. Tanette Caranagues
mariez du village de Longues En n'ont p^rtre auquel a. d
donne le nom de Jacques dont le parrain a. Ste. Frege
Tarride de la parre de L'albinhae et la marraine Antoin
Caranagues de Longues En soy de ce frisque p^rtre et vicair

L'an mil sept cent deux et de Dixieme. Jour du
mois de Janvier. Je soussigné, messieurs presbyt. et
vicair. de la paroisse d'Allinhac au Baptême. Un fils
né. Le septieme. dudit mois et an de Louis Bastide et
d'Antonette Grien mariés du village de. Cassan. Ses
en n'est parre auquel a été donné le nom de
Jean dont le parrain est M^r. Jean anielhan et
et la marrainne. Catherine Bastide. Tous dudit
village de. Cassan. En foy de ce presbyt. et vicair.

L'an mil sept cent deux. Et Longieme. Jour du mois
de Janvier. Et de ce mariage de Marguerite fabre du village
de Tongues et de après avoir reçu les sacrements de
l'Eglise. Et fust le sepulture. Le douzieme dudit mois
et an au cimetiere de n^{re} Eglise d'Allinhac par moy
soussigné. En foy de ce. presbyt. et vicair. dudit lieu.

L'an mil sept cent deux. Et de sixseptieme. Jour du
mois de Janvier. Je soussigné. messieurs Jean presbyt. et
vicair. d'Allinhac au Baptême. Un enfant né. Le
quinzieme. dudit mois et an de Jean Lamoureux et
Marguerite prunet mariés du village de. Bastiers
paroisse de Rucyre. auquel a été donné le nom
de Guillaume dont le parrain est M^r. Guillaume
Lamoureux. Dudit village de. Bastiers. Et la marrainne
Françoise prunette. Du lieu d'Allinhac en foy de ce
presbyt. et vicair.

Registres pour servir à
l'histoire des sépultures
dans la paroisse d'Albignac



Investiture des baptêmes
dans la paroisse d'Albignac
Farrar

L'an mil sept cent deux Et Le Troisième Jour du mois de
Mars Le m^r Jean Frasquet p^rtre Et vicair^e de l'Eglise St
Martin d'Albignac ay baptisé une fille née Le 28^{me}
may aud^{an} au D^e granier Et Antoinette Bastide mariée
au village de Cassanges en mes^{me} paroisse à laquelle
le St^e donne Le nom de marthe dont le parrain a
été Pierre Lebrigeat du lieu d'Horliaguet Et la
marrainne marthe guitarre du village d'Espinae
en mes^{me} paroisse d'Horliaguet Et ce Espinae d'ancien
de Jean verdier duf lieu d'Albignac Et moy le s^r de quoy
verdier Frasquet p^rtre Et vicair^e subst

L'an mil sept cent deux Et Le vingtième. M^r J.
m^r Jean Frasquet p^rtre Et vicair^e de l'Eglise St Martin
d'Albignac ay baptisé un enfant né Le dix huitième
dust mois Et au d'Antoine. brien Et Tanette Rigal
mariée au village de Cassanges en mes^{me} paroisse auquel
le St^e donne Le nom d'Antoine dont le parrain a
été m^r Antoine Bertrand Cure de St Martin en
Saintonge Et la marrainne Louise Rigal duf village
de Cassanges En s^r de quoy - Frasquet p^rtre Et vicair^e subst
L'an mil sept cent deux Et Le vingtième Jour de Juillet Le m^r
Jean Frasquet p^rtre Et vicair^e de l'Eglise St Martin d'Albignac ay
baptisé un enfant né Le dix huitième dust mois Et au d'Antoine
brien Et Tanette planque mariée duf lieu d'Albignac auquel
le St^e donne Le nom de Jean dont le parrain a été Jean
Farrar du lieu de Bromme Et la marrainne del
lat du village d'Elquies En mes^{me} paroisse
de ne s^r l'insigne Frasquet p^rtre Et vicair^e

L'an mil sept cent dix et le treizieme
Jullet de nosse Jean froquet pasteur et vicair de
L'eglise St martin d'Albinger apres la publication
faite des bans de mariage d'entre Jean moisset
veuf du village de goffet parre de Therondet du
pays et Thérèse fontanges aussi veufue du village
des bruses en nosse parre d'autre Les ay. Conjoins
au sacrement du mariage les formalités de
L'eglise devenement observées et ce en presence
De nosse Etienne Dutoit du village de Hon en
Lad parre de Therondet et moy en foy de quoy
Je soussigné pasteur et vicair susd

L'an mil sept cent dix et le dix neuvieme Jour du
mois de fevrier de l'année nosse Jean froquet pasteur
et vicair d'Albinger apres les fiançailles et la
publication des bans de mariage d'entre Bertrand
Lauvel fils légitime et naturel à Jean Lauvel
et Jeanne Lauvelles, melleux au domaine de
Berthelaguet d'une part et Marie Coste Pouffe
fille légitime et naturelle à Jean Guillaume
Coste Pouffe, melleux au domaine d'autre Les ay. Espons et Conjoins
au sacrement de mariage les formalités de L'eglise de
L'eglise devenement observées et ce en presence
Du village et soussigné Et de Guillaume La Basse
qui n'a pas signé de ce. Rogier et moy pasteur
Jean Coste Pouffe qui n'a pas signé de ce. et
de moy pasteur et vicair susd

1701

1702

Imbert

L'an mil sept cent deux et de dix-neuvième
Janvier après les fiançailles et la publication
des bans de mariage d'entre Antoine. Auzat et
Antoinette pour du village de Lavan en notre paroisse
de notre Jean presbytère et vicaire. D'Albignac
Les ay conjoins au sacrement de mariage les
formalités de l'église le tout bien et légalement
observées et ce en présence de Jean Rigal
pasteur du village de Cassagnes et Estienne
élus du lieu de Lavan sous-signer et moy
en foy de ce Rigal, Et tous presbytère et vicaire

L'an mil sept cent et de dix-neuvième jour de mai
de Janvier après les fiançailles et la publication
des bans de mariage d'entre Jean Laroche du village
de Lavan presbytère et vicaire de Bromma d'une part et
Madeleine Rigal fille de L. et M. de Jean Rigal et
de Marguerite de Carlat mariés du village de Lignières
d'autre Je m're presbytère et vicaire d'Albignac
Les ay conjoins au sacrement de mariage selon
les formalités prescrites par notre mère l'église
et ce en présence d'Yvonne germain du lieu de Lavan
et d'Antoine Meyniel du village de Lavan sous-signer
et moy en foy de ce
Yvonne germain A Meyniel Et tous presbytère et vicaire

Le mil sept cent deux et Le premier Jour du
mois de février Je m^r Jean Joseph père et Vic^r
de l'Eglise St martin D'albin Gae après la
publication des bans de mariage D'entre Blaise
le fils du village de Lavan le m^r père
D'une part Et Marie La Corie du village de
Cacil Gae père de m^rols d'autre Les ay mariés
et conjoin^t au sacrement de mariage Les formalités
de l'Eglise en tout bien et d'ensemble observées
Et présentes de m^r Joseph Delguez du lieu
de La Croix Et Ignace germain du lieu de
Cuspeau sou^z et moy En soy de ce

Delguez ~~notaire~~ Jeanne ~~notaire~~ presbytariaire

Le mil sept cent deux et Le quatorzième mois de l'été
Baptême en enfant de Le dixième d'ind mois et au d'autre
Bégar et Joseph Clermont mariés de p^ret Lien auquel a été
donné le nom d'Antoine dont Le parrain a été Antoine
Clermont et La marraine Catherine Bégar du village
de Bureye père de Broumau en soy de p^ret

Le mil sept cent quatre et Le vingt-cinquième
février a été Baptême en enfant né Le vingt-deux
d'ind mois et au d'autre Bégar et Joseph Clermont mariés
du p^ret Lien auquel a été donné le nom de Jean
dont Le parrain a été Jean marion de Bureye père
de Broumau et marraine Janette Clermont du village
de Bureye père de Bureye en soy de p^ret

presbytariaire

L'an mil sept cent quatre et le quatrieme jour du
mois de fevrier le presbtere m^r Jean fresquet
pretre et vicair^e d'albinzac apres la publication
des bans de mariage entre francois fantances
fils legitime et naturel de sa^r pierre et beatrix
molemiere mariez du village de buffieres parroisse
de Rpieyre; Et Jeanne granier fille legitime
naturelle a pierre et Catherine Ribat mariez
du village de Langue en m^e parroisse de l'Albinzac d'autre
parroisse d'Espenac et Conjointe au sacrement de mariage
des formalitez de l'Eglise en tout debatement observees
d'iceux Espouses de Jean verdier d'iceux lieu et pieux
habitant du village de Langue en m^e paroisse
par moy la foy de ce presbtere et vicair^e

Jean verdier  Soubert
L'an mil sept cent quatre et le deuxieme jour du mois de
mars est decedee Catherine peret du village de Langue
et a este ensevelie de son corps dans le mois d'april au cimetiere
de nosseigneurs d'albinzac apres avoir Recue les sacrements
de nosseigneurs et Extreme-onction par moy Soubert la foy de ce
presbtere et vicair^e

L'an mil sept cent quatre et le troisieme jour du
mois d'auril le m^r Jean fresquet pretre et vicair^e
de la paroisse St martin d'albinzac ay baptise une
filles nee le six du mois et au Signace verdier
Et Janette albouze mariez d'iceux lieu d'albinzac
a laquelle a este donne le nom Janette dont
le parrain a este albouze de verpnoles par
de Langue et la marraine Janette de l'Albinzac
parroisse de Langue en nostre paroisse la foy de ce
presbtere et vicair^e

L'an mil sept cent quatre et Le quingiesme
aunt de l'année mil sept cent quatre et Le quingiesme
de L'église St martin D'albignac ay baptize une
filles mee Le quatorzieme d'ud mois et an de l'année
gondal Et francoise martin mariez Du Village de
Larran à La quelle a esté donne Le nom de
Gelaine Dont le parrain a esté antoine Martin
Et La Marrainne Gelaine Martin Tous d'ud
village de Larran en nostre paroisse En foy de ce
frequent ptre Et vicain.

L'an mil sept cent quatre et Le septieme jour du mois
d'octobre Je moy oultre mil sept cent quatre et Le septieme
vicain de L'église St martin D'albignac ay
les fiançailles Et La publication faite de l'union
de mariage D'entre Pierre Tailhefer fils L. 144
de Pierre Et francoise Cayrol du village
de Larran parre de Thérondels Et Antoinette
Cayrol filles L. 144. à fons Antoine
Et Anne arribat du village de Tenguier Et me
parre D'ud. Les ay convoints au sacrement
de mariage Et Les ay donne La benediction
nuptiale Les formalités de L'église en tout
de l'union observées Et ce en présence de moy
antoinette Cayrol Diaire d'ud Lieu D'albignac Et
Antoine Cayrol du village de Larran
parre d'ud Thérondels publies Et moy D'ud
Vallée Diaire pourcell.

L'an mil sept cent quatre Et Le vingtième
du mois d'octobre Le subre m^{re} Jean fresquet
pasteur & vicaire de l'église St martin d'allin-
gac baptise une fille née Le 20^{me} d^u mois
d'an de pierre de palher & Annette Imbert m^{re}
du village de Longues à laquelle a été donné
le nom d'Annette. Dont Le parrain a été
Louis ballazar du village de Campseyt p^{re}
de Thérondels & La marraine Annette b^{te}
du village de Longues by foy de quoy

L'an mil sept cent quatre Et Le deuxième novembre
Le subre m^{re} Jean fresquet pasteur & vicaire de
l'église St martin d'allin-gac ay baptise une fille
née Le 27^{me} d^u mois d'an de Jean
Cottinelle & Antoniette quitard mariez du lieu
d'allin-gac à laquelle a été donné le nom
de françoise dont Le parrain a été m^{re} pierre
bonhol du village de Longues p^{re} de Thérondels
en viadaine & La marraine françoise beletat
de La ville du moulin de Samer by foy de quoy

L'an mil sept cent quatre Et Le sixième. Dont
du mois de novembre Le subre m^{re} Jean fresquet
pasteur & vicaire de l'église St martin d'allin-gac
ay baptise une fille née Le 5^{me} d^u mois d'an
de Jean b^{te} & Antoniette mariez
m^{re} d'Annette b^{te} de Longues à laquelle
a été donné le nom de françoise dont Le parrain
a été pierre de palher d^u Longues & La marraine
françoise b^{te} du moulin del fariol en La paroisse
de Thérondels by foy de quoy fresquet pasteur & vicaire

[illegible]

L'an mil sept cent et Le 18 8bre J^e
Jeuneur. 1790. lorsque p^{re} et vicair. de
l'Eglise St martin d'Albissat au Recu au
sacrement de mariage Jean baptistat fils L.
et N. a Jean baptistat et Catherine
verrier maries du village des brasses en
quel p^{re} d'une part et Jeanne Cros fille
L. et N. a. f^{ils} George Cros et marguerite
grosse maries du village de qui p^{re}
de Ste. genesieve. en vicair. d'autre et
ce apres avoir garde et observe tout
les formalitez de nos mes^{es} Ste. Eglise Espe
de Jean Rigal St Cassas et St Clairman
du p^{re} L^{ie} p^{re}sent aux moy^s en foy de
Rigal f^{ils}quel p^{re} vicair.

Cermon

L'an mil sept cent et Le 15me J^e du mois
de septem^{bre} 1790. St decces. Antoniette Cros
veuve de feu antoine fabre du village de
Cassas en La Communie de nos mes^{es} Ste
Eglise et fut exhumee Le sixieme d^{is}
mort et au apres avoir Recu des sacrements
au cimetiere de nos Eglise St martin d'Albissat
par moy p^{re} en foy de ce p^{re}quel p^{re} vicair.

L'an mil six cent norant huit Et
Le quatrieme Jour du mois d'avril
Est decede En La Communion de
Notre Ste mere Eglise helaine
Bastide Et feust Entepuelie Le
Cinquieme Du meme mois Et an au
Cimetiere de L'Eglise parrochiale
Saint martin D'albinzac Et ce apres
avoir Receux Les sacrements
Necessaires administres par moy
Vicaire soubsigne En foy de quoy
Fresquet prie et vicaire

L'an mil sept cent Et Le quinzieme
Jour du mois de septembre Et decede
En La Communion de notre men Ste
Eglise pierre verdies fils a chutome
Du port Lieu D'albinzac Et feust
Entepueli Le 10me duel mois Et an
au Cimetiere de L'Eglise St martin
Dud Lieu apres avoir Receux Les
sacrements de L'Eglise par moy soubsigne
Fresquet vicaire